



Wallonie

Commune de Houffalize

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

#### Permis d'urbanisme

Les demandeurs sont **Monsieur et Madame DE MEESTER-VLIEGEN** domiciliés Marsstraart, 30 – 2600 BERCHEM.

Le terrain concerné est situé à 6663 HOUFFALIZE, Engreux et cadastré Div.II, Sect. D, n°671r et 672c.

Le projet consiste en **la construction d'une maison + serre en verre** et présente les caractéristiques suivantes ; Ecart au Guide Communal d'Urbanisme – UU3 au point de vue de :

- Modification du terrain naturel (remblai) ;
- Hauteur sous corniche supérieure à 5 m sur le pignon en façade avant ;
- Surface des baies supérieure à ¼ de la surface de l'élévation ;
- Implantation du volume annexe distinct dans l'emprise de construction ;
- L'angle de pente de la toiture du volume annexe distinct est différent de celle du volume principale ;
- Utilisation du verre comme matériau de parement pour le volume annexe distinct ;
- Utilisation du verre comme matériau de toiture pour le volume annexe distinct.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h30 à 16h30 à l'adresse suivante : Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme, téléphone : 061/28.00.56, dont le bureau se trouve à : rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 07.01.2021 au 22.01.2021 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale de Houffalize, rue de Schaerbeek n° 1 à 6660 HOUFFALIZE.

Affichage le 22/12/2020